



Le Mans, le 25 février 2020

Position de la liste "Pour le Mans avec Marietta Karamanli" en matière de vélo dans la ville

Le développement du vélo en ville est un élément majeur du projet "Pour Le Mans avec Marietta Karamanli".

Nous voulons bâtir une métropole apaisée, respectueuse de l'environnement où les coeurs de la ville et des différents quartiers redeviennent des lieux d'achat mais aussi de rencontres et d'échanges entre citoyens. Le vélo est un vecteur essentiel de cette transformation.

Pour ce faire, nous agirons sur 3 volets complémentaires :

1) La circulation

Il faut partir de l'expérience des usagers et faire disparaître les points noirs constatés. Les pistes cyclables doivent être séparées des voies motorisées par des bornes et identifiées par une couleur. Les ronds-points doivent donner priorité aux vélos afin de permettre la continuité des parcours.

Notre mesure phare est la végétalisation / piétonisation de plusieurs rues reliant le centre-ville aux différents quartiers. Ces axes donneront priorité aux vélos pour sécuriser leur utilisation par les enfants et les parents. L'objectif est d'engager un cercle vertueux avec la certitude qu'il y aura moins de 2e véhicule lorsque les familles constateront par la pratique le gain de temps et d'argent permis par le vélo (et les transports en commun).

Faciliter l'usage du vélo passe par une diminution du trafic automobile en centre-ville. Nous travaillerons sur un plan "dernier kilomètre" pour les livraisons des commerces (notamment par vélo-cargo).

2) Le stationnement

Afin de faciliter l'usage du vélo, il est nécessaire d'offrir davantage de places de stationnement : plus d'arceaux sur les places et près des commerces et des établissements publics.

De nombreuses places servent actuellement de parking. Elles devront être végétalisées en partie et réappropriées par les habitants comme espaces de vie. Il conviendra d'offrir une place importante au stationnement des vélos sur ces espaces.

La même préoccupation prévaut pour les entreprises qui mettent en place les indemnités kilométriques vélo pour les salariés venant au travail en 2 roues. Plusieurs nous ont déclaré manquer d'espaces de stationnement pour rendre leur politique de déplacement effective.

Enfin, nous voulons aménager des parcs à vélos couverts et sécurisés dans de nombreux quartiers pour répondre au manque de place dans de nombreuses maisons individuelles (de type mancelles).

3) L'éducation

Nous voulons que la pratique du vélo devienne un réflexe pour les jeunes générations. Pour cela, nous envisageons l'aménagement d'une **Maison du vélo dont l'implantation sera à définir** en fonction des besoins des habitants.

Outre les campagnes de sensibilisation dans les classes, la pratique doit être le principal vecteur de sensibilisation par deux biais :

- mise en place du plan "savoir rouler à vélo" dans toutes les écoles primaires,
- aménagement de préaux de stationnement pour les élèves venant à l'école à vélo.

Par ailleurs, de manière générale, nous nous engageons à associer les manelles et les manceaux dès l'origine des projets publics ou privés d'aménagement ou de construction de taille significative pour construire une ville réellement pensée par et pour les habitants. Les mobilités douces auront naturellement toute leur place dans ces concertations.